



VARENNES

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 808-8 modifiant le règlement 808 établissant le programme de subventions « Varennes – Habitation DURABLE Programme Rénovation » afin de prévoir son application pour l'année 2021.

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 8 mars 2021.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 9 mars 2021.

Le directeur des Services juridiques et greffier,

Me Marc Giard, OMA